Embargo ore 10.15



Comunicato stampa Martedì 25 giugno 2019

Piazza economica svizzera: superare i blocchi!

Bilancio deludente della legislatura 2015-2019 dal punto di vista dell'economia

L'associazione mantello dell'economia economiesuisse ha analizzato l'impatto sulla piazza economica di un centinaio di decisioni in materia di politica economica prese nel corso della legislatura 2015-2019. Il bilancio, in particolare contrassegnato dalla stagnazione e da passi indietro, è deludente. Per questo motivo economiesuisse ha sviluppato una piattaforma, accessibile su www.elections.ch, sulla quale i candidati alle elezioni federali, ma anche i cittadini interessati, possono analizzare le loro posizioni personali in materia di politica economica per la prossima legislatura 2019-2023.

In questi ultimi anni, la Svizzera ha perso la sua competitività nel confronto internazionale. È quanto rivelano vari studi internazionali, ad esempio quelli della Banca mondiale, del Forum economico mondiale o dell'International Institute for Management Development IMD. La legislatura 2015-2019 delle Camere federali si conclude il prossimo autunno. È giunto il momento di esaminare le decisioni di politica economica prese in questi ultimi quattro anni. economiesuisse ha analizzato un centinaio di decisioni adottate dal Parlamento e dalla popolazione nel corso degli ultimi quattro anni ed ha valutato il loro impatto sulla competitività. L'organizzazione ha utilizzato, come ambito di riferimento, i parametri del «Global competitiveness report» del Forum economico mondiale.

Benché la legislatura in corso non sia ancora conclusa, l'impressione che ne scaturisce è comunque che sono stati quattro anni difficili, dove non sono stati fatti grandi progressi. Troppo spesso, la politica si è accontentata di mantenere lo status quo. Non sono state intraprese riforme importanti e solo raramente sono state presentate soluzioni in grado di raccogliere una maggioranza di voti per risolvere i problemi più urgenti. Sviluppi negativi per la piazza economica sono ad esempio stati costatati in relazione alla stabilità macroeconomica: se è stato possibile evitare grandi battute d'arresto, come l'iniziativa «Moneta intera», od ostacoli in merito allo choc monetario, il blocco delle riforme nell'ambito della previdenza vecchiaia, ad esempio, avrà nonostante tutto un effetto negativo a lungo termine sull'evoluzione del debito. Nel settore del mercato del lavoro, l'attuazione dell'iniziativa sull'immigrazione di massa ha avuto un impatto significativo sul mercato del lavoro. Fino a quando non è stato chiarito come sarebbe stata implementata l'iniziativa, la fase di incertezza della pianificazione ha avuto un impatto negativo. Sono state introdotte nuove regole nel mercato finanziario per adeguarsi agli standard internazionali. Ciò era inevitabile e necessario per l'economia svizzera, ma ne risultano anche degli oneri supplementari per le imprese. L'evoluzione negativa del dinamismo è l'espressione della mancanza di volontà di modellare l'economia, della mancanza di lungimiranza e delle crescenti regolamentazioni e ostacoli per le attività economiche, come si riflette anche nell'ulteriore retrocessione della Svizzera nell'"Ease of Doing Business Index" della Banca Mondiale. In quest'ultima classifica, la Svizzera è scesa al 38º posto e ha mantenuto lo status quo in ambito di innovazione, di infrastrutture,

Telefax +41 44 421 34 34

della sanità e del mercato dei prodotti. I soli settori che hanno ottenuto una valutazione positiva per gli ultimi quattro anni sono la dimensione del mercato e le competenze dei lavoratori. La dimensione del mercato è migliorata notevolmente grazie alla conclusione di diversi accordi di libero scambio, come quelli con le Filippine o l'Indonesia. Le competenze dei lavoratori sono cresciute grazie all'aumento dei diplomi rilasciati dagli istituti di formazione professionale superiore, dalle scuole universitarie professionali e dalle università. I progressi realizzati in materia di formazione risultano dall'introduzione del piano di studi 21 nella Svizzera tedesca, grazie al quale, tra l'altro, "media e informatica" vengono finalmente introdotti nelle aule scolastiche.

Elezioni 2019: una piattaforma online per fare il punto sulle proprie posizioni in materia di politica economica

Le elezioni federali avranno luogo il prossimo autunno. Il nuovo Parlamento potrà porre le basi per una politica economica sostenibile e di successo, ad esempio in relazione alla politica europea o alla previdenza vecchiaia. Una buona politica economica cerca di garantire le migliori condizioni quadro possibili per le imprese che vogliono investire e creare posti di lavoro. I fattori di successo dell'economia svizzera, come gli investimenti nella ricerca e nella formazione, un accesso aperto ai mercati mondiali e delle politiche finanziarie e fiscali competitive, formano un buon contesto di riferimento generale per gli ambienti politici.

economiesuisse ha creato una piattaforma online su www.elections.ch, che vuole essere uno strumento di valutazione individuale che permette di fare il punto sulle proprie posizioni in materia di politica economica, destinata ai candidati al Consiglio nazionale e al Consiglio degli Stati, ma anche ai cittadini interessati alla politica economica. Mediante un questionario i candidati possono fornire la loro valutazione sulle principali questioni di politica economica che occuperanno la prossima legislatura. Quando hanno compilato il questionario, ricevono una valutazione del loro profilo e delle informazioni esaustive sui temi esaminati. Le persone che si interessano alla politica economica possono così confrontarsi con i temi che saranno discussi in Parlamento nel corso della prossima legislatura. Dai risultati del sondaggio non saranno elaborate classifiche o raccomandazioni elettorali.

In occasione dell'odierna conferenza stampa, Monika Rühl, Presidente della Direzione di economiesuisse, ha invitato la politica a superare i blocchi della presente legislatura e a rafforzare nuovamente la competitività della piazza economica svizzera. Essa ha dichiarato che «nella concorrenza internazionale tra le piazze economiche, la Svizzera deve risalire nella graduatoria per raggiungere nuovamente l'élite mondiale.» Le classifiche e i confronti tra i Paesi dei prossimi anni mostreranno se ciò sarà stato il caso.

Informazioni:

Cristina Gaggini, directrice romande

Tel.: +41 78 781 82 39

E-mail: cristina.gaggini@economiesuisse.ch



Conférence de presse Mardi 25 juin 2019

Seul le discours prononcé fait foi.

Immobilisme et blocage plutôt que mesures audacieuses

Appréciation politico-économique critique de la législature qui s'achève

Rudolf Minsch, chef économiste et responsable Politique économique générale

Mesdames, Messieurs,

En 2019, une législature prendra fin, durant laquelle le système politique fédéral aura été confronté à une large palette de dossiers importants. Nombre d'entre eux concernaient la qualité et le développement de la place économique suisse et donc, très directement, notre prospérité. C'est dire si les attentes de l'économie et de la population étaient élevées il y a quatre ans. Aujourd'hui, l'impression qui prédomine est celle de quatre années difficiles, sans progrès majeurs. Trop souvent, la politique s'est contentée de maintenir le statu quo. Elle n'a guère lancé de réformes d'envergure, et n'a que rarement présenté des solutions consensuelles aux problèmes les plus urgents. Cette impression n'est pas que subjective, puisqu'elle se reflète aussi dans les classements internationaux qui mesurent la compétitivité de notre pays. Dans le classement 2018 sur la compétitivité de l'IMD, la Suisse arrive cinquième, soit trois places de perdues en un an. Dans la dernière analyse, de 2019, elle en a toutefois regagné une. Et dans le rapport sur la compétitivité du Forum économique mondial (WEF), la Suisse n'est plus que quatrième.

Bien sûr, ces classements ne sont que des instantanés. Les effets de la politique économique, eux, s'inscrivent dans la durée. C'est pourquoi nous avons examiné de plus près non seulement l'année écoulée, mais aussi une centaine de dossiers politiques parmi les plus importants de la législature en cours. Pour chacun, les départements d'economiesuisse ont évalué si le résultat a amélioré, détérioré ou pas modifié du tout la compétitivité du pays. Chaque projet s'est vu attribuer une valeur comprise entre +3 (très positif) et -3 (très négatif). En parallèle, nous avons classé chaque dossier dans l'un des domaines du rapport sur la compétitivité mondiale du WEF. À noter que le statu quo peut être considéré comme neutre ou négatif. À titre d'exemple, les Suisses et les Suissesses ont rejeté quinze initiatives populaires au cours de la législature actuelle. Dans ce cas, l'impact sur la place économique est neutre, car ces refus ont permis d'éviter une détérioration. Cependant, le statu quo peut aussi être considéré comme négatif. La situation de la prévoyance vieillesse se détériore ainsi chaque jour, sans qu'aucune mesure ne soit prise.

Vous trouverez un résumé de cette évaluation dans le dossier de presse.

Le diagramme publié dans le rapport succinct synthétise notre analyse. On y voit d'emblée que la Suisse n'a progressé que dans deux domaines, et qu'elle a stagné voire régressé dans tous les autres. Les reculs enregistrés ces quatre dernières années sont particulièrement visibles dans deux domaines. Premièrement, la flexibilité du marché du travail s'est amenuisée. L'initiative « contre l'immigration de masse » a certes pu être mise en œuvre en respectant l'accord sur la libre circulation des personnes, mais l'obligation pour l'employeur d'annoncer les postes vacants a alourdi les charges administratives des entreprises. La réintroduction de l'enregistrement du temps de travail constitue aussi un retour en arrière. Deuxièmement, nous observons une tendance négative. Des réglementations et des obstacles supplémentaires pèsent sur les activités économiques. La Suisse a ainsi reculé à la 38e place dans le classement « Ease of Doing Business Index » de la Banque mondiale.

Stagnation dans la plupart des domaines de la politique économique

L'attractivité de la place économique suisse a stagné pour la majorité des facteurs examinés. En ce qui concerne les institutions, un facteur important, il a seulement été possible de maintenir le statu quo. La révision du droit de la société anonyme est un exemple de projet qui a fortement influencé ce domaine. Débattue par le Parlement depuis quelques années, cette réforme jugée pourtant nécessaire n'a pas encore pu être mise sous toit. Heureusement, après les excellents travaux préparatoires du Conseil national, une intervention courageuse du Conseil des États a permis d'éviter que le projet n'aille à vau-l'eau. Des points majeurs sont à nouveau en bonne voie. Il reste à espérer que les points encore ouverts qui représenteraient une charge excessive pour l'économie pourront être supprimés dans le cadre des délibérations à venir et que le projet sera adopté rapidement. Il y a également la question du contrôle des investissements. Espérons que le Conseil national ne suive pas la Chambre des cantons et qu'il s'oppose à un tel contrôle.

Selon notre analyse, il y a eu une légère dégradation dans le domaine des infrastructures, qui est traditionnellement un point fort de la Suisse. Des exemples étaient ce constat. Certes, il y a eu des progrès, à l'instar du Fonds pour les routes et le trafic d'agglomération (FORTA) accepté en votation populaire en février 2017. Mais des reculs importants sont à noter, telles les nouvelles subventions dans le domaine de l'énergie, qui sont contre-productives du point de vue économique. La politique a aussi fait preuve de frilosité envers des réformes attendues depuis longtemps, telle l'abolition du monopole de La Poste sur le courrier. De même, dans les débats sur la numérisation, centrale pour l'avenir du pays, les peurs, les doutes et les hésitations dominent souvent. L'actualité nous en fournit un exemple avec la nouvelle norme 5G pour le réseau de téléphonie mobile. On ne dispose pas encore des conditions-cadre nécessaires à sa mise en œuvre, alors que la 5G est indispensable pour les développements technologiques futurs.

Depuis 2015, il y a tout de même eu des progrès dans deux domaines de la politique économique. C'est notamment le cas en ce qui concerne la taille du marché. Pour la Suisse, pays exportateur avec un petit marché intérieur, ce facteur est particulièrement important. Une détérioration de la compétitivité y a été évitée, suite au rejet de projets isolationnistes. Au nombre de ceux-ci, je citerais notamment l'initiative pour l'autodétermination. Son rejet massif à la fin novembre de l'année dernière a été un signal positif pour la politique économique extérieure, même s'il n'a fait que maintenir le statu quo. Cette législature a aussi permis de conclure plusieurs accords de libre-échange avec les Philippines, la Géorgie, l'Équateur et l'Indonésie, et de moderniser celui avec la Turquie. C'est réjouissant dans l'ensemble, même si l'on doit constater que dans ce domaine aussi, les objectifs principaux sont loin d'être atteints. Parmi ceux-ci figurent en premier lieu la sécurisation et le développement de notre accès au marché intérieur européen au moyen d'un accord-cadre, mais aussi les accords de libre-échange escomptés avec des marchés importants, tels les États-Unis et le Mercosur.

La Suisse a également progressé en ce qui concerne les compétences des travailleurs. Le nombre de diplômes décernés par des hautes écoles (universités, hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques) et des institutions de formation professionnelle supérieure a augmenté. En déclarant les dépenses en faveur de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) prioritaires, le Parlement a créé les conditions financières permettant cette croissance. Par ailleurs, l'introduction du plan d'études 21 en Suisse alémanique aura des effets positifs à long terme.

Bilan guère réjouissant dans l'ensemble

Malgré quelques bonnes nouvelles, le bilan à tirer de l'analyse d'une centaine de projets politiques n'est guère réjouissant dans l'ensemble. Des projets d'avenir et des réformes urgentes n'ont pas été lancés ou ont été abandonnés à mi-parcours. L'échec de la réforme de l'imposition des entreprises III, en particulier, a provoqué une grande insécurité, qui s'est notée surtout au niveau des décisions d'investissement. Si la population a entre-temps accepté le projet AVS et fiscalité, les années de retard accumulées ont déjà fait des dommages en fragilisant l'un des principaux atouts que la Suisse peut offrir aux entreprises : la sécurité juridique.

L'enlisement de la réforme destinée à assurer financièrement l'avenir de la prévoyance vieillesse est une autre source d'incertitude. Tout comme la stabilisation de nos relations avec l'UE, qui a déjà été évoquée plus tôt. La Suisse, nation exportatrice, a besoin d'être sûre qu'elle pourra compter à l'avenir aussi sur un libre accès au marché intérieur européen. Ces problèmes non résolus sont un poison sournois qui affaiblit lentement mais sûrement la qualité de notre place économique.

Loin de nous la volonté d'en faire porter la responsabilité à quelques-uns. C'est le système politique tout entier qui trop souvent bloque au lieu de réformer et qui dans le doute préfère réglementer plutôt que laisser une marge de manœuvre aux entreprises.

Les deux derniers dimanches de votation, en février et mai de cette année, illustrent bien la tendance actuelle de la politique à surtout préserver le statu quo plutôt qu'à prendre des décisions tournées vers l'avenir. En mai, nous avons eu la votation sur le projet AVS et fiscalité. Elle est intervenue dans l'urgence car durant des années il n'a pas été possible de surmonter les blocages politiques. Et ce, alors que la nécessité même de ces réformes était largement incontestée. La population s'est également prononcée sur d'autres objets : En mai, sur le référendum contre une légère révision de la loi suisse sur les armes, dont le refus aurait menacé le maintien de la Suisse dans l'espace Schengen, et en février sur l'initiative contre le mitage qui aurait introduit une interdiction radicale de classer des terrains en zone à bâtir. Au premier semestre de cette année, nous n'avons donc fait face qu'à des votations dont le résultat réjouissant a contribué à préserver les atouts de la place économique suisse.

Il est vrai que la Suisse offre encore des avantages indéniables. Mais il nous faut avoir plus de cartes en main pour inciter les entreprises à investir et à créer des emplois ici. Qui n'avance pas recule dans la course à la compétitivité entre places économiques. La concurrence ne se repose pas sur ses lauriers, la Suisse ne peut pas se permettre de perdre du terrain. Les entreprises suisses ont besoin de savoir que la politique se préoccupe de maintenir et de développer d'excellentes conditions-cadre. C'est pourquoi l'objectif principal de la nouvelle législature devra être une percée qui améliorera sensiblement la compétitivité de notre pays dans différents domaines.

Notre directrice, Madame Monika Rühl, va maintenant vous présenter les domaines où des impulsions sont attendues.



Conférence de presse Mardi 25 juin 2019

Seul le discours prononcé fait foi.

Renforcer la place économique suisse

Enjeux et objectifs de la législature 2019-2023

Monika Rühl, présidente de la direction

Mesdames, Messieurs,

Le recul de la Suisse au classement « Ease of Doing Business Index » de la Banque mondiale a de quoi préoccuper. Depuis sa première parution en 2006, cet indicateur, qui analyse le climat des affaires et l'environnement réglementaire, passe pour le plus complet et le plus connu de tous les classements. La Suisse n'y obtient pas une bonne note.

Bien sûr, on peut aussi ignorer ce genre d'études. Mais ce serait manquer de sagesse, car elles influencent les décisions d'investissement des entreprises. De nombreux gouvernements l'ont compris et pris des mesures. Avec un succès considérable, comme le montre le dernier classement. Le Danemark, Hong Kong et la Corée du Sud, par exemple, ont accompli de grands progrès au cours des dix dernières années et occupent actuellement les places 3 à 5 de ce classement dominé par la Nouvelle-Zélande et Singapour. Tout le contraire de la Suisse, qui, elle, a reculé constamment. Dans l'édition de 2019, notre pays se retrouve 38e !

Dans le classement sur la compétitivité de l'IMD aussi, la Suisse a reculé au cinquième rang et ne figure plus dans le trio de tête. Aucun autre pays parmi les dix premiers du classement n'a perdu autant de places. Selon l'IMD, le mauvais résultat de la Suisse s'explique avant tout par un essoufflement des exportations. Et, dans une moindre mesure, par le risque de plus en plus réel d'une délocalisation de la recherche-développement. Dans le classement de 2019, la Suisse est remontée d'une place.

Dans le rapport sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial (WEF), enfin, la Suisse a aussi perdu sa place sur le podium. Elle a glissé au quatrième rang. Entre 2009 et 2017, la Suisse était à la tête de ce classement des économies nationales avec les perspectives de croissance les plus élevées.

Même si ces comparaisons internationales doivent être traitées avec certaines réserves, elles montrent toutefois clairement une chose : La Suisse a perdu de sa compétitivité. Comment pourrait-il en aller autrement ? La situation monétaire, les incertitudes entourant l'imposition des entreprises, l'avenir incertain des relations avec l'UE ou encore le report de la réforme de la prévoyance vieillesse ont créé un climat nuisible aux investissements.

En politique économique, la Suisse a certes souvent bien agi, mais pas aussi bien que ce qui aurait été possible. Une politique économique de qualité cherche à garantir les meilleures conditions-cadre possibles pour les entreprises qui veulent investir et créer des emplois. Et elle améliore la compétitivité de l'économie en comparaison internationale.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour les années à venir ? Qu'est-ce qui attend le nouveau Parlement ces quatre prochaines années ? Quels seront les enjeux de politique économique ? Et que pourra faire le Parlement durant la législature 2019-2023 pour la prospérité du pays ?

Toutes ces questions nous ont intensément occupés durant les derniers mois. En collaboration avec nos membres, nous avons établi une liste de près de 50 réformes et objectifs importants de politique économique pour la prochaine législature. Le « Global competitiveness index » du Forum économique mondial a servi de cadre de référence. Les objectifs ainsi obtenus doivent servir de référence aux milieux politiques pour accroître la compétitivité internationale de la Suisse. Vous trouverez ces objectifs prioritaires dans le dossier de presse. Permettez-moi d'en commenter ici quelques-uns.

Administration tout numérique et identité électronique

Le premier objectif est l'administration tout numérique, dotée d'interfaces ouvertes avec l'économie privée. Ces interfaces ouvertes permettront aux entreprises d'interagir efficacement avec les autorités. Concrètement, nous attendons premièrement que le programme « DaziT » de l'Administration fédérale des douanes soit déployé le plus rapidement et largement possible et qu'il soit mis à la disposition des entreprises de l'import-export.

Deuxièmement, nous attendons que la Suisse introduise enfin une identité électronique reconnue par l'État. Les moyens d'identification électroniques sont indispensables à l'essor du commerce en ligne et des applications de cyberadministration. Il s'agit ici en premier lieu de créer rapidement les conditions-cadre juridiques et organisationnelles de la reconnaissance des moyens d'identification électroniques et de leurs prestataires.

Respecter le fédéralisme fiscal

Concernant la politique budgétaire, je mentionnerai trois objectifs concrets. Primo, les dépenses liées, c'est-à-dire les dépenses fixées légalement, ne doivent pas continuer d'augmenter. Ces affectations automatiques, auxquelles sont consacrées aujourd'hui les deux tiers environ de toutes les ressources fédérales, réduisent la marge de manœuvre budgétaire de la Confédération. Secundo, les dépenses non liées de la Confédération devront servir en priorité à encourager la croissance et la prospérité, soit la formation et la recherche, et les investissements. Tertio, enfin, l'autonomie des cantons en matière fiscale restera préservée et ne sera pas diminuée par l'introduction de taux d'imposition minimaux prescrits par la Confédération. De plus, il faudra écarter les projets politiques visant à réaliser une harmonisation matérielle de la fiscalité.

Créer des infrastructures performantes pour l'avenir

Des infrastructures performantes sont une condition pour la compétitivité économique de notre pays, cela s'avère aujourd'hui tout particulièrement pour les réseaux de communication. Ceux-ci sont devenus progressivement un élément fondamental des infrastructures. La Suisse risque de gaspiller ses atouts dans le domaine des réseaux de téléphonie mobile de cinquième génération. Or il ne sera possible d'exploiter les opportunités offertes par un réseau pleinement développé que si les conditions-cadre réglementaires sont améliorées.

Un deuxième objectif concret dans le domaine des infrastructures est l'ouverture complète du marché de l'électricité. Celui-ci n'a été jusqu'à présent libéralisé qu'en partie, pour les grands consommateurs. L'achèvement de son ouverture est essentiel à l'approvisionnement électrique de demain. Il renforcera la sécurité d'approvisionnement et créera les conditions du développement du marché suisse de l'électricité et de son intégration internationale. Si l'accord-cadre avec l'UE est signé, la Suisse devrait conclure et faire entrer en force un accord sur l'électricité le plus rapidement possible.

En ce qui concerne les infrastructures de transport, la priorité devra aller d'abord au réseau routier pour supprimer des goulets d'étranglement et prévenir la formation de nouveaux points critiques. Il s'agira, jusqu'en 2023, de développer le réseau routier dans le cadre des ressources financières liées, en veil-lant à augmenter l'efficacité de l'exploitation et de l'entretien et en accélérant la vitesse de réalisation des projets adoptés. Il faudra simultanément améliorer les interfaces entre les modes de transport pour garantir une mobilité multimodale.

Garantir durablement le financement de la prévoyance vieillesse

Durant la législature à venir, les premier et deuxième piliers de la prévoyance vieillesse devront être stabilisés et renforcés durablement. Des mesures structurelles, comme l'harmonisation de l'âge de référence de la retraite des femmes et des hommes, le relèvement général de l'âge de la retraite et des mesures financières, devront y contribuer à parts égales. En revanche, il ne faudra pas toucher au frein à l'endettement ni à l'indépendance de la Banque nationale.

Empêcher l'immixtion de l'État dans le secteur privé

S'agissant de l'efficacité des marchés des biens, un objectif de la future législature consistera à empêcher la poursuite de l'immixtion d'entreprises étatiques ou proches de l'État dans le secteur privé. Ces entreprises ne devraient pouvoir accéder au marché qu'à condition d'être entièrement privatisées. Si tel n'est pas le cas, la concurrence s'en trouve faussé, ce qui est dommageable pour la place économique.

Un deuxième objectif devra être l'abolition des droits de douane appliqués par la Suisse dans le domaine industriel. Les droits de douane que la Suisse prélève sur les produits industriels sont déjà très bas. Grâce aux accords de libre-échange et à l'exonération des droits de douane accordée aux pays en développement, une grande partie des produits industriels sont importés en franchise de droits. Si l'on abolit complètement les droits de douane à l'importation, l'économie extérieure sera délestée d'un fardeau administratif et les consommateurs profiteront de baisses de prix. L'économie exportatrice verrait aussi sa compétitivité s'améliorer.

Enfin, il faudra aussi chercher à renforcer la compétitivité de l'agriculture et à éliminer ponctuellement la protection douanière lors de négociations sur des accords de libre-échange. Aujourd'hui, la politique agricole est l'un des obstacles à de nouvelles ouvertures du marché. Selon une étude que nous avons

publiée en octobre, les ouvertures du marché et la politique agricole ne sont pas antagonistes si la politique agricole est adaptée ponctuellement dans le sens d'un accroissement de la compétitivité et de la capacité d'innovation. Les adaptations proposées dans l'étude devraient par conséquent être reprises dans la politique agricole 22+.

Renforcer la Suisse en tant que nation exportatrice

Au niveau multilatéral (OMC), la libéralisation a subi un coup d'arrêt. D'où l'importance grandissante des accords bilatéraux de libre-échange. L'accès le plus libre possible aux principaux marchés du monde constitue un facteur déterminant aussi bien pour notre pays, avec son marché intérieur limité, que pour ses entreprises exportatrices. La Suisse n'a de cesse de développer son arsenal d'accords de libre-échange et de protection des investissements. L'accord avec la Turquie a été révisé ; le Conseil des États a accepté de le moderniser et c'est maintenant au tour du Conseil national de se prononcer. La Suisse a également négocié un accord avec l'Équateur, actuellement en cours de ratification. L'accord avec l'Indonésie a été signé, mais il doit encore être ratifié par le Parlement – aucune Chambre ne s'est prononcée pour l'instant. Des négociations sont en cours avec l'Inde, le Vietnam, la Malaisie et le Mercosur, mais pas encore avec les États-Unis comme vous le savez. Pour l'instant, ces discussions n'ont pas abouti. Enfin, la modernisation des accords avec le Canada et le Mexique est malheureusement bloquée.

Le Brexit représente aussi un défi pour la Suisse. On ne sait pas encore quelle sera la nature des relations contractuelles de la Suisse avec son sixième partenaire commercial à l'avenir. Des accords ont certes été conclus pour garantir le statu quo, mais il reste à approfondir les relations, dans le domaine de la finance par exemple. Afin de ne pas mettre en péril les chaînes de création de valeur mondiales de notre industrie d'exportation, il est crucial qu'une solution adéquate émerge rapidement entre la Grande-Bretagne et l'UE. Le Brexit est toutefois aussi l'occasion pour la Suisse de négocier bilatéralement une amélioration des conditions d'accès au marché britannique des services financiers.

Les relations contractuelles entre la Suisse et l'UE, notre principal partenaire commercial, sont sous pression, aussi bien intérieurement, par exemple avec l'initiative contre l'accord de libre-circulation des personnes, qu'extérieurement. La Suisse a besoin de résultats positifs de part et d'autre. C'est la seule façon de préserver l'accès privilégié au marché intérieur européen, et avec lui de nombreux emplois ainsi que la compétitivité internationale de l'économie suisse. Ici aussi, la participation étroite de la Suisse à de multiples plateformes d'information et de coordination paneuropéennes est en jeu (sécurité, culture, sciences, etc.).

Créer des espaces de liberté pour l'économie numérique

L'importance des entreprises technologiques augmente avec le numérique. Certains États souhaiteraient désormais imposer les entreprises technologiques plutôt là où elles ont leurs utilisateurs, par exemple en prélevant un impôt spécial sur le chiffre d'affaires réalisé avec des services numériques ou en introduisant un assujettissement obligatoire en cas de présence purement numérique. Cependant, l'économie numérique ne saurait être séparée du reste de l'économie. Les secteurs économiques se numérisent de plus en plus. De nouveaux impôts spéciaux affecteraient donc en fin de compte l'ensemble de l'économie et pèseraient précisément sur les entreprises les plus novatrices et les plus aptes à relever les défis de l'avenir. La capacité d'innovation de la Suisse en serait sen siblement affaiblie.

Plateformes d'évaluation pour les candidats aux élections fédérales

Tels sont à nos yeux, Mesdames et Messieurs, quelques-uns des objectifs de politique économique de la future législature. Nous développerons d'autres thématiques ces prochains mois.

Pour conclure, j'en viens aux élections fédérales de cet automne. Le nouveau Parlement pourra poser des jalons pour une politique économique réussie et durable, en lien avec l'accord-cadre ou la prévoyance vieillesse par exemple. Une politique économique de qualité cherche à garantir les meilleures conditions-cadre possibles pour les entreprises qui veulent investir et créer des emplois ici. Les facteurs de succès de l'économie suisse, tels que les investissements dans la recherche et la formation, un accès ouvert aux marchés mondiaux et des politiques financière et fiscale compétitives sont le cadre de référence pour la politique.

Afin d'aider les candidats et candidates au Conseil national et au Conseil des États à se situer, nous avons créé une plateforme en ligne sous www.elections.ch. Au moyen d'un questionnaire, les candidats ainsi que les citoyens intéressés peuvent donner leur avis sur les principales questions de politique économique qui marqueront la prochaine législature. Une fois le questionnaire complété, ils reçoivent une évaluation de leur profil et des informations complètes sur les thèmes abordés. Cette offre permet aux personnes s'intéressant à la politique économique de se confronter personnellement, et ce dès aujourd'hui, aux différents thèmes qui seront discutés au Parlement pendant la prochaine législature. Nous n'établissons pas de classement ni de recommandations de vote et ne publions pas de données personnelles.

En résumé, nous appelons le Parlement et le Conseil fédéral à renforcer à nouveau la compétitivité de la place économique suisse. Dans la course internationale à la compétitivité, la Suisse doit remonter dans le classement pour rejoindre à nouveau l'élite mondiale. Les classements des années à venir montreront si le succès sera au rendez-vous.



LÉGISLATURE 2019-2023

Défis et objectifs pour la compétitivité de la place économique suisse

En association avec ses membres, la faîtière de l'économie economiesuisse a formulé près de 50 défis et objectifs de politique économique pour la législature 2019-2023, autant de thèmes qu'elle abordera durant l'année électorale 2019 et au-delà. Au final, ces objectifs ont tous un même but : renforcer la compétitivité de la place économique suisse. Ils sont classés par catégories — ou piliers — de l'indice mondial de la compétitivité du Forum économique mondial.

1 Institutions (pilier 1)

1.1 Une administration largement numérisée dotée d'interfaces ouvertes utilisables par l'économie privée

En Suisse, la charge liée à l'arsenal réglementaire ne cesse de s'alourdir, en particulier en comparaison internationale. Il y a donc lieu de réduire les réglementations et de revoir les modalités de leur mise en œuvre. C'est envisageable grâce à une numérisation aussi large que possible des processus administratifs internes, qui permet à l'économie d'interagir efficacement avec les autorités par le biais d'interfaces ouvertes. Si l'on veut que les gains d'efficacité en question aient aussi un effet positif sur l'économie, tous les niveaux de l'administration doivent être numérisés. La numérisation des procédures douanières et l'identité électronique en sont des exemples :

1.1.1 Numérisation des procédures douanières

La Suisse dispose d'un système douanier électronique totalement obsolète et sujet aux défaillances, qui doit être remplacé. Dans le même temps, il s'agira de simplifier les procédures et de réduire les coûts pour les entreprises. Après plusieurs années d'atermoiements, le projet DaziT a connu un nouveau coup d'envoi en 2018. Ce projet nécessitant aussi d'importants ajustements de la part des entreprises, il est capital que l'économie y soit associée pendant toute sa durée, de manière que toutes les parties en retirent le plus grand bénéfice possible.

1.1.2 Identification électronique (e-ID)

Au quotidien, il est facile de prouver son identité en présentant un passeport ou une carte d'identité. Sur internet en revanche, fournir cette preuve est très compliqué. Des moyens d'identification électroniques ou « e-ID » sont donc nécessaires dans le monde numérique. Des moyens d'identification reconnus par l'État sont nécessaires tant pour le développement du commerce en ligne que pour les applications de cyberadministration. La Suisse doit donc se doter d'un cadre juridique et organisationnel en vue de la reconnaissance par l'État de moyens d'identification électroniques et de leurs fournisseurs.

1.2 Révision du droit de la société anonyme

Débattue par le Parlement depuis quelques années, la révision du droit de la société anonyme, jugée pourtant nécessaire, n'a pas encore pu être mise sous toit. La Commission des affaires juridiques du Conseil des États a desservi le projet en première lecture, au point que les milieux économiques ont estimé qu'il fallait le rejeter. Heureusement, le Conseil des États en a ensuite supprimé des défauts importants. Certains points subsistent qui ne sont pas satisfaisants. Dans l'ensemble, le projet va bien

au-delà des dispositions de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), ce qui est totalement injustifié. Il faut espérer que ces points pourront être résolus pendant la suite des délibérations.

1.3 Stabilisation ou réduction des dépenses liées

Les dépenses liées à des dispositions légales ne cessent de croître. Parmi les groupes de tâches caractérisés par des dépenses (très) liées figurent les domaines Prévoyance sociale (95 %), Finances et impôts (près de 100 %) et Trafic (environ 75 %). Les domaines Sécurité, Formation et recherche, Agriculture et alimentation ainsi que Relations avec l'étranger se distinguent en revanche par des dépenses faiblement liées. Les dépenses liées réduisent la marge de manœuvre budgétaire de la Confédération. La répartition des deniers publics devient de plus en plus unilatérale et se fait aux dépens de groupes de tâches qui ne bénéficient pas d'obligations légales. Ce phénomène accroît la pression sur le frein à l'endettement, tout en nuisant à la qualité du budget fédéral dans son ensemble. La stabilisation des dépenses liées renforce la souplesse et la marge de manœuvre dont dispose le Parlement dans ses décisions budgétaires.

1.4 Hiérarchisation des tâches et des dépenses

Les deux tiers des fonds fédéraux sont fortement liés et les fonds restants un bien rare. Ceux-ci doivent être consacrés en priorité à des tâches favorisant la croissance et la prospérité. Il s'agit de libérer des moyens pour ces tâches et de tirer le meilleur parti de la marge de manœuvre existante en la matière. Les tâches et les dépenses doivent être consacrées prioritairement à la formation, à la recherche et aux investissements.

1.5 Renoncer à dicter des taux d'imposition minimums aux cantons

Le fédéralisme fiscal est important pour le succès à long terme de la politique fiscale de la Suisse. En matière de fiscalité, l'autonomie des cantons et la concurrence constituent de puissantes incitations à l'utilisation efficiente des moyens et au maintien d'une charge fiscale générale basse. Par ailleurs, la péréquation financière entre cantons à fort et à faible potentiel de ressources neutralise les excès éventuels de la concurrence fiscale et garantit aux cantons une dotation financière minimum. Il est donc déraisonnable de limiter l'autonomie fiscale des cantons en introduisant, par exemple, des taux d'imposition minimums définis par la Confédération.

2 Infrastructures (pilier 2)

2.1 Poursuite du développement des infrastructures de téléphonie mobile

La prochaine génération de réseaux de téléphonie mobile devrait pouvoir être utilisable commercialement dès 2020. La 5G est une infrastructure essentielle à la numérisation, notamment aux applications de l'internet des objets. Au vu de la sévérité des dispositions de protection contre le rayonnement et des règlements de construction en vigueur, la situation actuelle de la Suisse n'est toutefois pas favorable au déploiement de la 5G. Il s'agit donc d'adapter le cadre réglementaire de manière que ce déploiement puisse avoir lieu rapidement et que la Suisse puisse conserver sa position de premier plan pour ce qui est de la qualité des infrastructures.

2.2 Ouverture du marché de l'électricité

La Suisse ne connaît pour l'instant qu'une ouverture partielle du marché de l'électricité, profitant aux seuls gros consommateurs. L'ouverture complète du marché doit mettre fin à des années de discrimination des petits consommateurs, placer tous les producteurs et leurs clients sur un pied d'égalité, réduire les incitations négatives et donner des chances de succès aux nouveaux produits innovants et aux énergies renouvelables. L'ouverture du marché est essentielle à l'approvisionnement électrique de demain. Elle renforcera la sécurité d'approvisionnement et créera les conditions pour le développement du marché suisse de l'électricité et son intégration internationale.

2.3 Accord sur l'électricité Suisse-UE

La Suisse négocie depuis 2007 avec l'UE un accord bilatéral dans le domaine de l'électricité. Un tel accord lui permettrait d'avoir accès au marché européen de l'électricité. Pour les deux parties, la priorité est la sécurité de l'approvisionnement que, vu l'interdépendance des réseaux, aucun pays ne peut garantir à lui tout seul. Un accord Suisse-UE doit par conséquent régir le commerce international de l'électricité, harmoniser les normes de sécurité, assurer le libre accès au marché et garantir la participation de la Suisse aux différentes instances.

3 Stabilité macroéconomique (pilier 4)

3.1 Stabilisation de la prévoyance vieillesse

Stabiliser la prévoyance vieillesse et la garantir à long terme exige des mesures structurelles, notamment le relèvement général de l'âge de la retraite. Ces mesures permettraient à la fois de consolider le système et d'alléger un peu le budget fédéral, puisque les dépenses de l'AVS déterminent directement les dépenses de la Confédération. Or celles-ci représentent déjà une part relativement importante des dépenses fédérales (liées) et continuent d'augmenter, évolution démographique oblige. Ce domaine drainant une part croissante des ressources fédérales, le budget de la Confédération – concrètement les domaines de dépenses non liés tels que Formation et recherche, Agriculture, Sécurité et Finances et impôts – est soumis à une pression grandissante.

3.2 Conserver le frein à l'endettement dans sa forme actuelle

Le frein à l'endettement est le garant de la solidité des finances fédérales. La force de ce mécanisme tient à sa forme actuelle : Il est transparent et imperméable aux influences politiques. Toute adaptation en compliquerait l'utilisation et le rendrait sensible aux pressions politiques. Dans sa forme actuelle, le frein à l'endettement garantit l'équilibre budgétaire et contribue à limiter l'endettement de la Confédération, voire à le réduire.

3.3 Indépendance de la Banque nationale

Pour que la Banque nationale puisse mener une politique monétaire axée sur la stabilité, elle doit être indépendante de la politique. Les interventions visant à imposer des prescriptions sur les placements ou à relever le montant du bénéfice distribué mettent en péril cette mission de la BNS.

4 Marché des biens (pilier 7)

4.1 Suppression des droits de douane sur les produits industriels

La Suisse prélève des droits de douane très faibles sur les importations de produits industriels. Avec les accords de libre-échange et l'exonération de droits de douane pour les importations de pays en développement, le gros des importations en est aujourd'hui déjà exempté. Une élimination complète des droits de douane à l'importation allègerait les charges administratives et ferait bénéficier les consommateurs de baisses de prix. L'économie exportatrice verrait aussi sa compétitivité améliorée.

4.2 Pas de restriction inutile de l'activité d'investissement étrangère en Suisse

Le Parlement débat actuellement d'interventions visant l'introduction d'un contrôle étatique des investissements étrangers en Suisse. L'attrait et la compétitivité de la Suisse en tant que pôle d'investissement sont un facteur de succès important pour notre pays. Aujourd'hui, le savoir-faire et l'innovation économiques et scientifiques ne résultent pas d'efforts locaux, mais de la mise en commun de ressources au sein de réseaux mondiaux, où les investissements étrangers jouent un rôle de premier plan. En ce qui concerne des domaines et des entreprises d'importance systémique ou sécuritaire pour notre pays, le droit en vigueur fournit déjà des instruments de contrôle. Ainsi, limiter les investissements étrangers ne renforcerait en rien la compétitivité de la place économique suisse, mais l'affaiblirait.

5 Marché du travail (pilier 8)

5.1 Retenir en Suisse les talents internationaux issus des hautes écoles

Les étudiants de pays tiers ne disposent que de six mois pour tenter de trouver un emploi en Suisse. S'ils sont engagés, ils sont inclus dans le contingent d'étrangers en provenance d'États tiers. Ils sont donc nombreux à quitter la Suisse après leurs études, parce que dans un laps de temps aussi court et sans expérience professionnelle, il leur est difficile de trouver du travail. Or la pénurie de main-d'œuvre est particulièrement marquée dans les branches MINT. Les étudiants étrangers formés dans ces branches devraient donc, si possible, rester en Suisse et ne pas être soumis au contingent des ressortissants de pays tiers.

5.2 Accès à la main-d'œuvre qualifiée de l'UE

Élément phare des accords bilatéraux I, l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) donne à la Suisse l'accès à une main-d'œuvre qualifiée de l'UE, celle de la Suisse n'étant pas assez nombreuse. Son maintien revêt une importance capitale pour l'ensemble des secteurs économiques. L'ALCP est menacé à court terme par l'initiative contre la libre circulation des personnes de l'UDC et, en cas d'échec de l'accord-cadre institutionnel avec l'UE – qui procède à une mise à jour des mesures d'accompagnement –, il sera remis en question à moyen ou à long terme.

6 Taille du marché (pilier 10)

6.1 Accords de libre-échange

Faute d'avancée de la libéralisation sur le plan multilatéral (OMC), les accords de libre-échange bilatéraux gagnent en importance. L'accès le plus libre possible aux principaux marchés du monde constitue un facteur déterminant aussi bien pour la Suisse et son marché intérieur étroit, que pour ses entreprises exportatrices. À cet égard, la politique agricole suisse représente un des obstacles à l'ouverture de nouveaux accords de libre-échange. Certes, la Suisse dispose déjà d'un vaste réseau d'accords de libre-échange. Toutefois, ceux-ci doivent être constamment adaptés aux nouvelles situations et complétés par d'autres accords pour de nouveaux marchés, en particulier dans le contexte de l'expansion constante par l'UE de son propre réseau.

6.2 Brexit

Le Brexit représente aussi un défi pour la Suisse. On ne sait pas encore quelle sera la nature des relations contractuelles de la Suisse avec son sixième partenaire commercial à l'avenir. Des accords ont certes été conclus pour garantir le statu quo, mais il reste à approfondir les relations, dans le domaine de la finance par exemple. Afin de ne pas mettre en péril les chaînes de valeur mondialement ramifiées de notre industrie d'exportation, il est crucial qu'une solution adéquate émerge rapidement entre la Grande-Bretagne et l'UE. Mais le Brexit est aussi l'occasion pour la Suisse de négocier bilatéralement une amélioration des conditions d'accès au marché britannique des services financiers. Nous avons également besoin d'une solution pour remplacer la libre circulation actuelle. Cela peut passer par une augmentation des contingents pour les États tiers par exemple.

6.3 Relations Suisse-UE

Les relations contractuelles de la Suisse avec l'UE, de loin notre principal partenaire commercial, sont sous pression, tant en termes de politique intérieure (référendum sur Schengen, initiative contre la libre circulation des personnes) que de politique extérieure (négociations sur un accord-cadre institutionnel avec l'UE). Des résultats positifs sur ces deux fronts sont essentiels pour préserver le libre accès de la Suisse au marché européen, la compétitivité internationale de notre place économique, nos emplois et notre étroite intégration dans de nombreuses plateformes paneuropéennes d'information et de coordination (santé, Schengen, sciences, etc., par exemple).

7 Innovation (pilier 12)

7.1 Éviter les impôts spéciaux sur l'économie numérique

Grâce à la numérisation, des entreprises technologiques peuvent être actives sur certains marchés sans y être présentes physiquement. En vertu des principes établis en droit fiscal international, les bénéfices sont imposés là où la valeur est créée, c'est-à-dire là où travaillent les analystes de données, programmeurs et développeurs de logiciels, et non là où se trouvent les consommateurs. Certains États voudraient toutefois taxer davantage les sociétés technologiques étrangères sur le lieu d'utilisation de leurs services, par exemple par des impôts spéciaux sur les bénéfices réalisés sur les prestations numériques ou par l'introduction d'un assujettissement à l'impôt en cas de présence purement numérique. Cependant, l'économie numérique ne saurait être séparée du reste de l'économie. Les secteurs économiques se numérisent de plus en plus. De nouveaux impôts spéciaux affecteraient donc en fin de compte l'ensemble de l'économie et pèseraient précisément sur les entreprises les plus novatrices et les plus aptes à relever les défis à venir. La capacité d'innovation de la Suisse en serait sensiblement affaiblie.

7.2 Message relatif à la formation, à la recherche et à l'innovation : des ressources suffisantes

Les moyens consacrés au domaine FRI (formation, recherche, innovation) ont connu une forte croissance ces dernières années et ont été traités comme des priorités. Cette approche s'avère nécessaire aussi pour la prochaine période, puisque le nombre d'étudiants ne cesse d'augmenter tout comme les coûts de la recherche. Or la planification actuelle ne prévoit qu'une augmentation modérée des ressources financières.

7.3 Pleine association à Horizon Europe

Le programme européen pour la recherche Horizon 2020, auquel la Suisse participe, arrive à échéance en 2020 et est actuellement en cours de révision pour la période suivante. L'interconnexion avec la recherche internationale est essentielle pour la Suisse, en sa qualité de pôle de recherche et d'innovation. Les meilleurs chercheurs internationaux ne s'installeront en Suisse ou n'y resteront que s'ils sont intégrés dans le réseau international de la recherche. La période qui a suivi l'acceptation de l'initiative « contre l'immigration de masse » a clairement montré que les fonds et les activités de recherche peuvent très rapidement quitter la Suisse.



LÉGISLATURE 2015-2019

Bilan de la compétitivité de la place économique suisse

La Suisse se distingue par la remarquable compétitivité de son économie au niveau international. L'an dernier, elle a toutefois perdu du terrain dans les classements internationaux en la matière : Elle est, ainsi, passée de la deuxième à la cinquième place du classement mondial de la compétitivité de l'IMD en 2018 (avant de remonter à la quatrième place en 2019). Dans le rapport sur la compétitivité mondiale du WEF, la Suisse se place désormais au quatrième rang. Et notre pays risque de continuer à perdre du terrain ...

Seule une amélioration constante de la place économique permettra à la Suisse de repasser en tête de des classements internationaux en matière de compétitivité économique.

Pour ce faire, le monde politique doit renforcer la qualité de la place économique suisse. C'est pour-quoi economiesuisse a examiné de plus près la législature 2015-2019 en cours. Dans le cadre d'un bilan provisoire de la législature, nous avons cherché à savoir si la politique nationale avait amélioré ou détérioré la place économique suisse. À cet effet, une grille d'analyse a été établie afin de prendre en considération les principaux dossiers des années 2015 à 2019, au nombre d'une centaine. Les différents experts thématiques d'economiesuisse ont ensuite évalué l'impact du résultat final (votation populaire, décision du Parlement ou du Conseil fédéral, par exemple) sur la place économique suisse. Une échelle allant de +3 (très positif) à -3 (très négatif) et où 0 équivaut à un impact nul (statu quo) a été utilisée à cette fin. Des objets dont on ne connaît pas encore l'issue, comme l'initiative « Entreprises responsables », n'ont pas été pris en compte. Ceux ayant abouti au statu quo, à l'instar du rejet de l'initiative « Monnaie pleine » par le peuple suisse, ont été assortis de la valeur 0.

Cette évaluation se fonde sur les « piliers » du classement international relatif à la compétitivité établi par le Forum économique mondial, qui mesure la compétitivité d'un pays sur la base des douze piliers suivants :

- 1. Institutions
- 2. Infrastructures
- 3. Adoption des TIC
- 4. Stabilité macroéconomique
- 5. Santé
- 6. Éducation et compétences

- 7. Marché des produits
- 8. Marché du travail
- 9. Système financier
- 10. Taille du marché
- 11. Dynamisme des entreprises
- 12. Capacité d'innovation

Les différents dossiers ou projets analysés ont été attribués à un pilier au moins. Le pilier *Adoption des TIC* n'apparaît pas dans la figure ci-après, car ce sont surtout l'économie et la population qui appliquent les nouvelles technologies. Cela dit, le rythme d'adoption des technologies de l'information et de la communication (TIC) au sein de l'administration est bien trop lent. Aux yeux des milieux économiques, il serait important que l'administration numérise complètement ses procédures. Le pilier *Taille du marché* a fait l'objet d'une interprétation généreuse. Dans la mesure où l'économie suisse exporte

40 % de sa création de valeur brute, le marché suisse n'est pas déterminant pour les entreprises suisses. C'est la raison pour laquelle les mesures facilitant l'accès à des marchés étrangers (la conclusion d'un accord de libre-échange, par exemple) sont jugées positivement par rapport à ce pilier.

La figure ci-après montre le bilan de la législature 2015-2019. La ligne grise prononcée ayant la valeur 0 représente le statu quo. Si la ligne orange tend vers le centre (dans les valeurs négatives), cela signifie que la situation s'est détériorée pour le pilier concerné. Si cette ligne tend vers le bord extérieur, on peut parler d'une amélioration de la situation.

Évolution qualitative de la place économique de 2015 à 2019

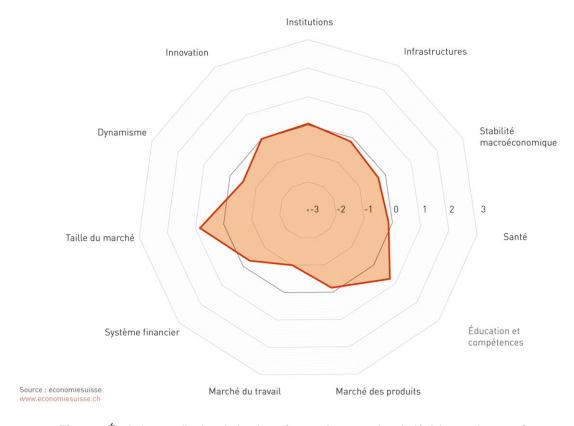


Figure : Évolution qualitative de la place économique pendant la législature de 2015 à 2019

Le bilan global est négatif. Pour la majorité des points, le statu quo a été maintenu ou la situation s'est détériorée. Des **évolutions négatives** sont constatées pour les piliers suivants :

- La Stabilité macroéconomique a légèrement reculé. S'il a été possible d'éviter des revers majeurs, comme l'initiative « Monnaie pleine », ou des écueils de taille en lien avec le choc monétaire, le blocage des réformes dans le domaine de la prévoyance vieillesse aura un effet négatif sur l'évolution de la dette à long terme.
- La mise en œuvre de l'initiative « contre l'immigration de masse » a un impact considérable sur l'évaluation du *Marché du travail*. La phase d'incertitude concernant la manière dont l'initiative serait mise en œuvre a pesé sur la sécurité juridique. Par rapport au nombre d'emplois communiqués, l'obligation d'annoncer les postes vacants entraîne des charges administratives disproportionnées pour les entreprises. La tendance à vouloir résoudre des problèmes complexes avec des solutions simples a un impact négatif, car cela revient très sou-

- vent à combattre les symptômes plutôt que les causes d'un problème (cf. le contrôle des salaires dans la loi sur l'égalité).
- En ce qui concerne le Système financier, de nouvelles réglementations ont été introduites comme les lois sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF), sur les services financiers (LSFin) et sur les établissements financiers (LEFin). Ce faisant, la Suisse s'est mise en conformité avec des standards internationaux, ce qui était incontournable et nécessaire pour l'économie suisse. Cela alourdit cependant les charges des entreprises.
- La valeur négative pour le *Dynamisme des entreprises* traduit un manque de volonté et de vision à long terme ainsi que la multiplication des réglementations et des obstacles pour les activités économiques. C'est aussi cela qu'exprime le recul de la Suisse dans l'indice « Ease of doing business ». Dans ce dernier classement, la Suisse est désormais recalée à la 38e place!

Le **statu quo** est maintenu pour les piliers de l'*Innovation*, des *Institutions*, des *Infrastructures*, de la *Santé* et du *Marché des produits*.

- En matière d'Innovation, un des facteurs en perte de vitesse est l'ouverture aux technologies. Les exemples sont l'interdiction de l'énergie nucléaire, introduite à la faveur de la stratégie énergétique 2050, ou le moratoire sur le génie génétique. Le Parlement a très justement donné la priorité aux dépenses en faveur de la formation, de la recherche et de l'innovation ; la nouvelle entité Innosuisse présente des défauts de conception ; en raison de l'acceptation de l'initiative « contre l'immigration de masse », la Suisse est en partie exclue des programmes européens promouvant la recherche (Horizon 2020).
- En ce qui concerne les *Institutions*, on peut dire que les conditions-cadre ont été préservées dans la majorité des cas. Cependant, la révision de la loi sur la protection des données en cours est nettement trop lente.
- Dans le domaine des *Infrastructures*, il n'a pas été possible de faire avancer les adaptations nécessaires pour la transition numérique (réseau 5G, par exemple).
- Par rapport au Marché des produits, il faut signaler, c'est un point négatif, l'augmentation des subventions induisant en partie des distorsions du marché. Cette tendance se renforcera avec la stratégie énergétique 2050. Dans le domaine agricole, on note une tendance inquiétante au pilotage des volumes et des prix ou à des prix fixes à l'importation, comme c'est le cas pour le sucre. Le projet AVS et fiscalité accepté par la population est une bonne nouvelle. Il y a toute-fois une ombre au tableau : La Suisse a enfin sa réforme de la fiscalité des entreprises, mais les années de retard accumulées ont déjà fait des dommages fragilisant l'un des principaux atouts qu'elle peut offrir aux entreprises : la sécurité juridique.
- Si les discussions sur la *Santé* ont été nombreuses, elles n'ont pas abouti à la mise en œuvre de réelles solutions traitant les problèmes du système de santé à la racine.

Les seuls domaines ayant obtenu une évaluation **positive** sont la *Taille du marché* et les *Compétences des travailleurs*.

- La Taille du marché a augmenté, d'une part, grâce à la croissance démographique et à la croissance économique suisses et, d'autre part, en raison de plusieurs accords de libreéchange conclus avec les Philippines et l'Indonésie entre autres.
- Du côté des Compétences des travailleurs, il faut relever entre autres les progrès réalisés en matière de formation avec l'introduction du plan d'études 21 en Suisse alémanique, lequel impose enfin des activités dans le domaine « Médias, informatique et technologies de l'information » dans les salles de classe.



Kompass 2023

Unter www.elections.ch. führt economiesuisse eine Online-Umfrage zur Wettbewerbsfähigkeit des Wirtschaftsstandortes Schweiz durch. Auf dieser Plattform können Kandidierende für die National- und Ständeratswahlen 2019, aber auch interessierte Stimmbürgerinnen und Stimmbürger, anhand eines Fragebogens die wichtigsten wirtschaftspolitischen Geschäfte in der Legislatur 2019 bis 2023 aus ihrer Sicht beurteilen. Nach Ausfüllen des Fragebogens bekommen sie eine persönliche Auswertung und ausführliche Informationen zu den betreffenden Geschäften. So können sich Interessierte schon heute mit den wirtschaftspolitischen Themen von morgen auseinandersetzen. Die Auswertung erfolgt anonymisiert und aggregiert. Aus den Ergebnissen werden weder Ranglisten noch Wahlempfehlungen erstellt und es werden auch keine persönlichen Angaben veröffentlicht.



Abbildung 1: Einstiegsseite zur Online-Umfrage auf www.elections.ch

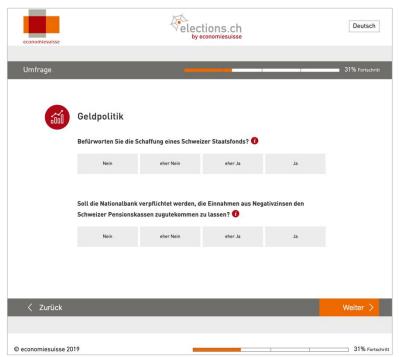


Abbildung 2: Beispiel einer Frage zur Geldpolitik der Schweiz

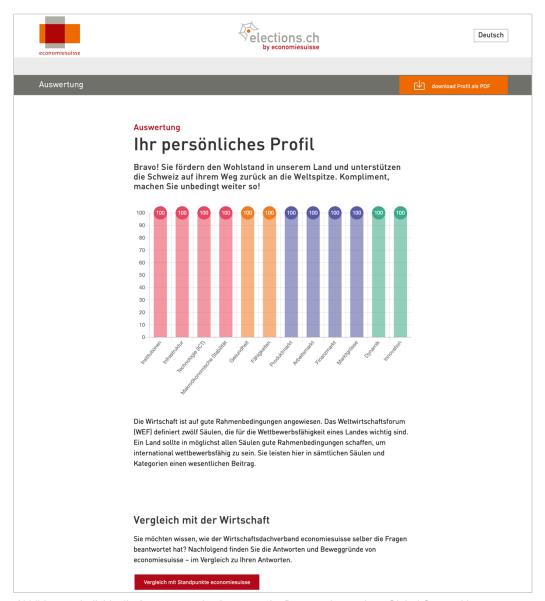
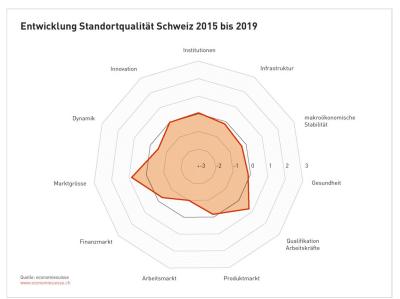


Abbildung 3: Individuelle Auswertung der Antworten im Bezugsrahmen des «Global Competitiveness Report» des WEF

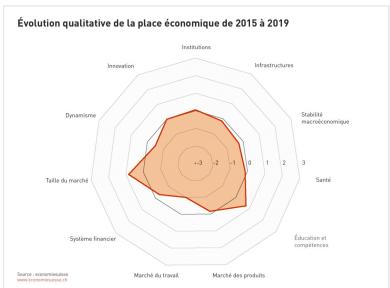
Download als PNG, PDF und Al

unter $\underline{www.economiesuisse.ch} \rightarrow Medienmitteilungen$

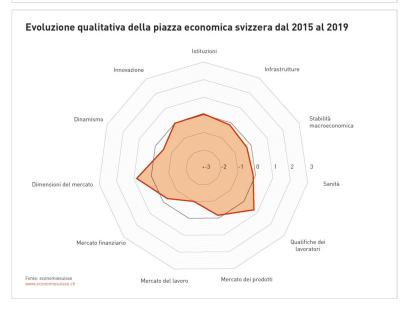




Deutsch



Français



Italiano